



Dans le cadre des journées organisées par **M3 / Classic Days** les **30 avril et 1er mai 2022**, je déclare renoncer à tout recours tant à l'encontre de l'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST que de ses partenaires ou autres personnes rattachées en cas d'accident survenant au cours des essais et évolutions que j'effectue ce jour sur les circuits du Mans.

Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du code du sport rappelées ci-après en matière « **d'assurance individuelle accident** » et de l'intérêt à souscrire ce type de garantie et également avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurances obligatoires, notamment en matière de « **responsabilité civile** » pour tout dommage causé aux tiers.

Article L.321-4 du code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. »

Je déclare également :

- être en bonne santé
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé
- être muni d'un équipement complet :
 - o pour les véhicules de série : casque, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes)
 - o pour les véhicules de compétition : casque, système RFT, chaussures, gants, sous-vêtements et combinaison ignifugés
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de l'ACO du CIRCUIT BUGATTI DU MANS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit

En outre, je certifie avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la piste et m'engage à en respecter toutes les prescriptions.

Le port du casque (auto, camion) et de la ceinture de sécurité (auto, camion) est obligatoire.

Les essais pourront être interrompus à tout moment par un responsable de l'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce pour quelque cause que ce soit.

Je déclare céder tous droits d'image en tant qu'utilisateur du circuit. J'autorise l'AUTOMOBILE CLUB de l'OUEST à utiliser tout cliché photographique et film pris lors de cette journée et m'engage à n'effectuer aucun recours à l'encontre de l'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST pour leur utilisation à des fins publicitaires et promotionnelles.

Enfin, je m'engage à respecter les règles sportives et notamment les règles relatives à l'environnement.

Je reconnais également avoir reçu un briefing papier avant d'accéder à la piste.

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit Le Mans Bugatti dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

Automobile Club de l'Ouest

Le Mans Circuits – Le Mans Driver - Circuit des « 24 Heures » - 72019 Le Mans cedex 2 – France

Tel : (+33) 02 43 40 24 30 - Fax (+33) 02 43 40 24 35

piste : lemancircuits@lemans.org – Ecole Auto : lemansdriver@lemans.org – Ecole Moto : lemansmotodriver@lemans.org